

CHARTRE DES COMPÉTENCES

www.crhsculturel.ca

« SHOWRUNNERS »

Vous devriez retrouver ce que vous faites quelque part dans la chartre des compétences, mais vous ne ferez pas nécessairement tout ce qui est indiqué sur la chartre.

Le Conseil des ressources humaines du secteur culturel (www.crhsculturel.ca) se veut au centre de l'action et de la réflexion dans le domaine du développement des ressources humaines du secteur culturel. Le CRHSC réunit des représentants de toutes les disciplines culturelles et de l'industrie afin de mieux répondre aux besoins de formation et de perfectionnement professionnel des travailleurs et travailleuses culturels — les artistes, les créateurs, le personnel technique, les gestionnaires et tous les autres professionnels du secteur culturel, y compris les travailleurs et les travailleuses autonomes.

Parmi les projets réalisés par le Conseil au nom de l'industrie du cinéma et de la télévision et en partenariat avec elle, on retrouve l'élaboration d'une stratégie nationale de formation, 3, 2, 1... *Action!* ainsi que la création d'un comité consultatif national sur la formation qui a pour mandat la mise en œuvre des recommandations de la stratégie. Le Conseil a également élaboré des analyses de professions pour certains métiers clés de l'industrie du cinéma et de la télévision dont la présente qui porte sur les *Showrunners* et les précédentes sur les réalisateurs et réalisatrices, les producteurs et productrices, les réalisateurs et réalisatrices, les documentaristes et les directeurs et directrices de production.

« Le Showrunner est le gardien en chef de la vision créatrice d'une série télévisée. La principale responsabilité du Showrunner est de faire passer la vision créatrice de la série — souvent, dès l'émission pilote jusqu'au tout dernier épisode. »

La chartre de compétences pour les *Showrunners* définit les compétences liées au travail que font les *Showrunners*. Ces compétences ont été compilées par un groupe de *Showrunners* chevronnés provenant de diverses régions du Canada. La chartre est accompagnée du *profil de compétences pour les Showrunners*. La chartre et le profil de compétences peuvent être utilisés par des personnes voulant évaluer leurs propres compétences et déterminer dans quels domaines elles devraient parfaire leur formation. Ils peuvent également servir à l'élaboration de modules de perfectionnement professionnel et à modifier ou améliorer des programmes d'études. Ces outils peuvent aussi aider à établir des profils d'emploi, à élaborer des programmes de perfectionnement professionnel basé sur les compétences ou encore des programmes de négociation, de formation sur mesure, de planification de carrière ainsi que des profils de recrutement et des descriptions de postes.

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du Conseil des ressources humaines du secteur culturel et du gouvernement du Canada.



Conseil des ressources humaines du secteur culturel
17, rue York, pièce 201, Ottawa (ON) K1N 9J6
Téléphone: (613) 562-1535
Télécopieur: (613) 562-2982
www.crhsculturel.ca



Ce projet est financé par le Gouvernement du Canada par l'entremise du Programme des conseils sectoriels.

Le « Showrunner » doit être capable de :

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

A. OBTENIR UN CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT D'UNE SÉRIE TÉLÉVISÉE

- 1. Générer une idée, un concept
- 2. Développer l'idée, le concept
- 3. Adapter l'idée, le concept au marché
- 4. Mettre au point une stratégie de présentation
- 5. Négocier la vente de la série

B. RÉDIGER UNE BIBLE ET UN PILOTE DANS LE BUT D'OBTENIR UNE COMMANDE

- 1. Formuler clairement sa vision de l'univers de la série
- 2. Créer les personnages et la courbe dramatique de l'histoire
- 3. Créer des « déclencheurs » pour les épisodes
- 4. Recommander l'embauche des responsables des équipes de création
- 5. Rédiger le pilote
- 6. Signer le contrat

C. FORMER UNE ÉQUIPE DE SCÉNARISTES

- 1. Recenser les candidats potentiels
- 2. Évaluer les candidats
- 3. Sélectionner l'équipe des scénaristes
- 4. Obtenir les approbations relatives à l'embauche de l'équipe des scénaristes
- 5. Finaliser l'embauche des scénaristes

D. SUPERVISER LA PRÉPRODUCTION D'UNE SÉRIE TÉLÉVISÉE

- 1. Communiquer sa vision
- 2. Participer à l'élaboration des échéanciers
- 3. Élaborer un budget de production
- 4. Constituer l'équipe
- 5. Tirer le meilleur parti des ressources disponibles
- 6. Amorcer les préparatifs de la production de la série

E. DIRIGER UNE ÉQUIPE DE SCÉNARISTES (WRITING-ROOM)

- 1. Créer un milieu sécurisant, favorable à la création
- 2. Élaborer une trame narrative
- 3. Diriger la recherche
- 4. Établir l'échéancier de remise des différentes étapes du scénario
- 5. Coordonner la rédaction et la révision
- 6. Rédiger des scénarios originaux
- 7. Former les scénaristes
- 8. Gérer l'équipe des scénaristes

F. PRODUIRE LES DIFFÉRENTES VERSIONS D'UN SCÉNARIO DE TOURNAGE

- 1. Effectuer un scénario de tournage (copie blanche)
- 2. Effectuer la première mise à jour (pages bleues)
- 3. Effectuer la deuxième mise à jour (pages roses)
- 4. Effectuer la troisième mise à jour (pages jaunes)
- 5. Effectuer les versions subséquentes

G. SUPERVISER LA PRÉPRODUCTION DES ÉPISODES

- 1. Tenir une réunion sur le concept et le ton avec le réalisateur
- 2. Collaborer à l'élaboration d'un échéancier / d'un calendrier de production
- 3. Attribuer les rôles aux acteurs invités / aux vedettes
- 4. Approuver les principaux éléments artistiques
- 5. Diriger les réunions de production
- 6. Diriger une lecture collective

H. SUPERVISER LA PRODUCTION

- 1. Assurer une présence sur le plateau de tournage
- 2. Assurer le respect du concept de la série tout au long du tournage
- 3. Assurer le respect du calendrier et du budget de production
- 4. Évaluer les épreuves de tournage

I. SUPERVISER LA POSTPRODUCTION

- 1. Livrer la ou les versions définitives
- 2. Finaliser tous les autres éléments visuels
- 3. Finaliser tous les autres éléments sonores
- 4. Livrer les versions aux fins de diffusion

J. COLLABORER À LA DISTRIBUTION ET À L'EXPLOITATION DE LA SÉRIE À DES FINS COMMERCIALES

- 1. Collaborer à la campagne publicitaire
- 2. Créer un contenu Internet
- 3. Consulter les personnes concernées quant à l'attribution de licences et à la commercialisation
- 4. Aider à la création de publicités / de bandes-annonces
- 5. Collaborer à la production de DVD / CD / téléchargements

COMPÉTENCES GÉNÉRALES :

K. DÉMONTRER DES APTITUDES POUR LA COMMUNICATION ET LES RELATIONS INTERPERSONNELLES

- 1. Raconter une histoire
- 2. Écrire une histoire
- 3. Collaborer
- 4. Persuader
- 5. Diriger une équipe
- 6. Démontrer des habiletés de communication verbale
- 7. Pratiquer l'écoute active
- 8. Négocier
- 9. Déléguer
- 10. Faire preuve de tact et de diplomatie
- 11. Démontrer de l'empathie
- 12. Faire preuve d'équité
- 13. Exiger l'excellence

L. DÉMONTRER DES COMPÉTENCES PERSONNELLES

- 1. Démontrer de la passion pour son travail
- 2. Faire preuve de polyvalence, effectuer des tâches multiples
- 3. Faire preuve d'imagination
- 4. Démontrer un esprit d'analyse
- 5. Effectuer la lecture critique d'un texte
- 6. Résoudre des problèmes
- 7. Prendre des décisions
- 8. Accueillir le changement
- 9. Établir des priorités
- 10. Démontrer de la confiance en soi
- 11. Se fier à son instinct
- 12. Faire preuve d'imagination visuelle
- 13. Accueillir la concurrence
- 14. Démontrer de la persévérance
- 15. Maintenir une vision d'ensemble
- 16. Démontrer de l'endurance
- 17. Reconnaître ses limites
- 18. Faire preuve de rigueur et d'un souci du détail
- 19. Manifester de la curiosité
- 20. Démontrer des habiletés de planification
- 21. Maintenir sa concentration
- 22. Démontrer de la fermeté
- 23. Faire preuve d'ingéniosité, de débrouillardise
- 24. Anticiper les problèmes
- 25. Prendre des risques
- 26. Démontrer une ouverture d'esprit sur le monde

Les tâches reliées aux compétences doivent être accomplies en conformité avec les lois, les règlements et les normes en vigueur.

www.crhsculturel.ca